

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESTAIRES**

Séance du 11 avril 2024

DEPARTEMENT

DU NORD

ARRONDISSEMENT

DE DUNKERQUE

COMMUNE

D'ESTAIRES

DATE DE
CONVOCAION

05 AVRIL 2024

DATE DE PUBLICATION

24 AVRIL 2024

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 19

Votants 27

**Objet : Budget primitif
2024 - Affectation des
résultats 2023**

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les « Grands Salons » de l'Hôtel de Ville, à la mairie d'Estaires, sous la présidence de Monsieur Bruno FICHEUX, Maire.

Présents : Mesdames, Messieurs Bruno FICHEUX, Dorothee BERTRAND, Michel DEHAENE, Frédéric DUBUS, Augustine VILLE, Yves COLPAERT, Stéphane GLORANT, Francine MOURIKS, Bérangère MAHAUDEN, Monique DUHAYON, Brigitte CAMPAGNE, Yann NORMAND, François-Xavier HENNEON, Isabelle LEMAIRE OREC, Michaël PARENT, Laëtitia LEGRAND, Jimmy MASSON, Olivier SABRE, Robin QUEVILLART

Procurations : Monsieur Dimitri DUQUENNE à madame Dorothee BERTRAND
Monsieur Bruno WILLERON à monsieur Jimmy MASSON
Madame Alexandra LEGRAND à madame Laëtitia LEGRAND
Monsieur Eric DEWULF à monsieur Yann NORMAND
Madame Louise SAINTENOY-CAMPAGNE à madame Brigitte CAMPAGNE
Monsieur Hervé BOCQUET à monsieur Bruno FICHEUX
Madame Camille SPETEBROOT à madame Francine MOURIKS
Monsieur Clément DELASSUS à monsieur Michel DEHAENE

Absents : Madame Véronique VANMEENEN, Madame Arlette VERHELLE

Secrétaire de séance : Madame Dorothee BERTRAND

Délibération n°23/76 – 04/2024

Objet de la délibération : Budget primitif 2024 - Affectation des résultats 2023

Vu le code général des Collectivités Territoriales ;

Le Conseil municipal, après avoir arrêté les opérations en approuvant le Compte Administratif de l'exercice 2023, constate les résultats suivants au titre de l'exercice 2023 :

- ✓ Section de fonctionnement (excédent) 2023 : 1 336 008, 22 €
- ✓ Section d'investissement (déficit) 2023 : 559 139, 07 €

I / Détermination du résultat global à la clôture de l'exercice 2023 :

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2022	PART AFFECTEE A EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	RESULTAT DE CLOTURE DE 2023
INVESTISSEMENT	1 103 988, 46 €		-559 139, 07 €	544 849, 39 €
FONCTIONNEMENT	3 557 085, 84 €	0, 00 €	1 336 008, 22 €	4 893 094, 06 €
TOTAL	4 661 074, 30 €	0, 00 €	776 869, 15 €	5 437 943, 45 €

II/ Reste à réaliser 2023 :

RESTE A REALISER	Dépenses	847 678, 23 €
	Recettes	499 171, 89 €
	Solde	348 506, 34 €

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 avril 2024

Objet de la délibération : Budget primitif 2024 - Affectation des résultats 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité avec **20 voix « POUR »**, **3 « ABSTENTION »** (Olivier SABRE, Laëtitia LEGRAND, Alexandra LEGRAND) et **4 « CONTRE »** (Isabelle LEMAIRE OREC, Michaël PARENT, Bruno WILLERON, Jimmy MASSON) :

- **d'affecter** les résultats de l'exercice 2023 au Budget Primitif 2024 de la manière suivante :

Affectation des résultats
4 893 094, 06 € au Cpt 002 du B.P. Fonctionnement Recettes
0, 00 € au Cpte 1068 B.P Investissement Recettes
544 849, 39 € au Cpte 001 du B.P. Investissement Recettes

Fait à Estaires, le jour, mois, an que dessus
(Suivent les signatures)
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Bruno FICHEUX



La Secrétaire de séance
Dorothee BERTRAND

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Acte certifié exécutoire

Transmis à la sous-Préfecture le 24/04/2024

Publié ou notifié le 24/04/2024

Le Maire,
Bruno FICHEUX

